

Un nouveau groupe de porteurs de projets se met en place

Devant la satisfaction des agriculteurs accompagnés par la Chambre d'Agriculture du Gers en 2009 pour la réalisation de leur projet photovoltaïque, et en raison de la demande exprimée, l'offre de service est reconduite pour 2010 pour tous les nouveaux porteurs de projets en partenariat avec le CERFRANCE 32, le Crédit agricole Pyrénées Gascogne, Groupama et le concours technique du Bureau d'Etudes Gleize Energie Service.

Les nouvelles conditions tarifaires sont stabilisées jusqu'à fin 2011. Compte tenu des délais importants de réalisation des projets il paraît important que les agriculteurs intéressés par cette démarche et souhaitant être accompagnés par la Chambre d'Agriculture se fassent connaître au plus tôt.

En effet, l'expérience nous montre que les différentes étapes techniques, administratives, juridiques, financières, etc... nécessitent au minimum une année de démarches avant de voir un projet se concrétiser.

L'accompagnement apporté aux porteurs de projets photovoltaïques et la consultation ont permis :

- de sécuriser les projets d'un point de vue administratif et juri-

dique

- de moraliser le marché en fixant un cadre technico-économique de consultation

- de faire réaliser des économies importantes sur l'achat du matériel

- d'obtenir des garanties sur le matériel et de responsabiliser les installateurs sur une garantie de production solaire.

- de bénéficier d'un appui juridique permanent pendant toute l'opération

DÉTAIL DE L'OFFRE

1. Pré-étude individuelle de faisabilité afin de vous apporter les premiers éléments techniques, économiques, juridiques et réglementaires nécessaires à toute prise de décision : potentialités du site, raccordement réseau, information d'urbanisme, première approche économique, juridique et fiscale.

2. Accompagnement global jusqu'au raccordement au réseau de l'installation photovoltaïque

- Constitution et animation de groupes des porteurs de projets

- Réalisation d'une étude technique poussée de votre future installation par le bureau d'études (Gleize Energie Service)

- Réalisation d'un diagnostic juridique, fiscal et social par le CER du Gers

- Consultation des entreprises organisée dans le cadre d'un achat groupé pour bénéficier des meilleurs rapports qualité/prix tant pour les matériels que pour les installateurs (choix de l'entreprise par les agriculteurs)

- Réunion de présentation des installateurs et matériaux retenus, visites de réalisations existantes

- Accompagnement pour les démarches d'urbanisme

- Mission d'assistance à maître d'ouvrage pour coordonner l'intervention de l'entreprise retenue, du bureau d'études et accompagner l'agriculteur dans le suivi des démarches administratives

Une réunion avec tous les agriculteurs intéressés va être organisée début juillet avec comme objectif la constitution d'un groupe de porteurs de projets photovoltaïques 2010.

Pour tout renseignement complémentaire sur cette opération, vous pouvez contacter la Chambre d'Agriculture du Gers, Service Technique, Yoann MARTY 05 62 61 77 13.